

Conseil départemental. Pas de trêve pendant la campagne électorale

Des projets pour promouvoir la Manche

Le conseil départemental va expérimenter un nouveau système d'accueil pour les enfants sans parents. Il va aussi lancer un plan nautisme important, accompagner la création de résidences autonomes et étudier une nouvelle signalisation destinée à valoriser les atouts de La Manche.

« Cette séance était prévue depuis longtemps. Qu'elle se place entre les deux tours n'a pas d'importance, car lorsque nous sommes en session, nous laissons les partis au vestiaire. Nous sommes tous au service de la Manche. »

Cette précision apportée, Philippe Bas est ensuite longuement revenu sur l'ordre du jour, qui s'appuyait sur plusieurs dossiers forts : le soutien aux EMR à Cherbourg ; la mise en place d'un plan nautisme ; la création d'un agrément pour les personnes accueillant des enfants sans parents ; l'aide à la création de résidences autonomes susceptibles d'accueillir des personnes âgées valides ; et la mise en place d'une nouvelle signalisation routière autour des sites accueillant du public.

Accueil des enfants sans parents

Ce projet expérimental prendra effet en début d'année prochaine. Jusqu'à présent, les enfants sans parents étaient soit confiés à un établissement (ils sont plus de 200 dans la Manche à être concernés par ce dispositif) ou dans des familles d'accueil (ils sont autour de 1 400).

« Beaucoup de personnes sont en mesure d'accueillir des enfants le week-end, pendant les vacances ou de manière ponctuelle. Ce nou-

veau dispositif s'adresse à eux. Les personnes de confiance, puisque c'est ainsi qu'on les désigne, devront faire acte de candidature », explique Nicole Godard.

Après avoir rencontré notamment un psychologue, ils recevront un agrément, valable 5 ans. Ils pourront accueillir alors un enfant, sachant qu'un suivi professionnel sera également mis en place. Ce dispositif ne s'adresse qu'aux 200 enfants en établissement, l'objectif étant de prendre en charge une vingtaine d'enfants dans les deux prochaines années.

« Ce projet est expérimental, mais il est important de bien faire les choses », estime de son côté Philippe Bas. Les enfants auront leur avis à donner. « Les personnes de confiance pourront être des amis, des voisins ou des membres de la famille. Elles recevront une indemnité forfaitaire de 650 € par an », ajoute Nicole Godard. Le projet a été adopté à l'unanimité.

Développer les résidences autonomes

Dans les années 70, les personnes âgées mais autonomes étaient les premiers clients de ce que l'on appelait les maisons de retraite. Au fil des ans, ces établissements se sont médicalisés. Aujourd'hui, ils n'accueillent que des personnes très âgées, souvent malades. Les « résidences autonomie », ou foyers-résidence, s'adressent, elles, plus particulièrement aux personnes âgées mais encore autonomes.

« Ces établissements disposent de logements indépendants. Les résidents bénéficient d'une surveillance permanente, d'un service de restauration et d'activités diverses », explique Philippe Bas. La Manche compte à ce jour 28 résidences de ce type, soit 1 180 logements.

« Jusqu'à présent, nous nous étions refusés à aller dans cette voie. Tout simplement parce qu'il n'était pas question, dans un deuxième temps, de médicaliser ces résidences et d'en faire des



Le Département veut mettre en place une direction générale commune pour cinq ports de la Manche, dont Cherbourg.

Ehpad. Dorénavant, nous donnerons des autorisations. Tous les futurs résidents devront en revanche s'engager à quitter leur logement s'ils ne sont plus indépendants », précise le président du conseil départemental. Concrètement, le nombre de logements devrait augmenter de 10 %, Carentan et Coutances devant se doter d'un établissement de ce type.

30 millions d'euros pour le nautisme

« Jusqu'à présent, nous ne regardions pas suffisamment la mer. Nous devons faire du département de la Manche le Finistère normand », résume Philippe Bas, qui va engager un plan nautisme qui se traduit par un investissement de 30 millions d'euros sur une durée de 5 ans.

« Nous avons cinq ports. Il est donc important de fédérer des services, qu'ils soient à vocation touristique, commerciale ou technique.

Nous envisageons de nous appuyer sur une SPL (société publique locale). L'idée est de mettre en place une direction générale commune, poursuit le président. Des investissements importants vont être réalisés à Granville, nous allons aussi poursuivre nos efforts à Portbail et à Barneville-Carteret. Sans oublier le port Chantereyne à Cherbourg. »

Pour cette dernière entité, qui est gérée par Cherbourg-en-Cotentin, Philippe Bas sait la question de la réunion plus complexe. « Nous souhaitons que Cherbourg s'inscrive dans la chaîne des ports. L'idée est simple : la Manche doit prendre le plaisancier en main. En réalité, nous voulons créer une fédération des ports de la Manche. Et il est important d'accueillir de grands événements nautiques. »

« Voir la mer comme notre avenir »

Ajoutons à cela, comme l'a

expliqué Patrice Pillet, qui gère ce dossier, l'aide aux bases nautiques, l'acquisition de matériel tous les ans, l'amélioration globale de l'offre de navigation, mais aussi le développement et la professionnalisation des promenades en bateau (voilier ou vieux gréement). « Nous aimerions mettre en place une cinquantaine de propositions différentes dans la Manche. En résumé, ce plan, c'est le socle d'un nouveau regard. Nous devons voir la mer comme notre avenir. »

Si l'opposition adhère à ce plan, elle en regrette néanmoins certains aspects. « Concernant le Tour de France à la voile, nous nous interrogeons. 144 000 € pour une manifestation dont les retombées sont maigres, cela nous semble être une dépense trop élevée. Tout comme le marathon du Mont Saint-Michel. Nous pensons qu'il serait également bon de renforcer certaines offres complémentaires comme le char à voile », estime Frédé-

rique Boury.

Une signalisation pour mieux valoriser les sites

Parmi les autres dossiers abordés, on peut mentionner l'étude concernant la mise en place d'une nouvelle signalétique qui permettra la valorisation de certains sites. « Parmi les propositions, nous allons créer une route littorale, comme la Bourgogne ou l'Alsace ont leur route des vins. Elle ira de Pontorson à Carentan, présentera 23 sites. Autre thème à valoriser : 44, la voie de la Liberté. Sans oublier la Manche buissonnière, avec ses jardins, ses musées, son patrimoine, mais aussi ses produits du terroir et ses espaces naturels. Nous voulons au travers cette nouvelle signalisation proposer des circuits thématiques à la journée », résume Jean Morin, qui porte ce projet.

Hubert LEMONNIER

EN BREF

Préfecture de la Manche. Fermeture exceptionnelle le vendredi 23 juin

Les services de la préfecture et des sous-préfectures, ouverts habituellement le matin au public, seront exceptionnellement fermés le vendredi 23 juin. Une permanence téléphonique au standard sera toutefois maintenue.

LE RABIO

biocoop

Fruits & légumes de saison

Alimentation Biologique et Eco-produits

Z.A. Le Pont - 50690 MARTINVAST
02.33.93.93.03 - lerabio.free.fr

Evénement

Dans votre ville

BEAUMONT-HAGUE

Place de la Mairie

Samedi 17 juin 2017
14h00

Course Folle !...

DE VoITuRes à PÉDALES

ORGANISÉ SOUS L'EGIDE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS DE VOITURES À PÉDALES